
Arrêtés de circulation

Circulation interdite

- **1, rue Simone-Abbat**, jusqu'au 27 juillet – Les riverains sont autorisés à circuler en contre-sens de la rue Simone-Abbat jusqu'à l'avenue Louis-Saillant (travaux pour la réfection d'une toiture) ;
- **Rue Pierre-Curie**, du 15 au 17 juillet – Déviation par la rue Thimonnier, la rue Eugène-Blain et la rue de la Martinette (livraison d'éléments béton) ;
- **Avenue Gambetta**, de la rue Ampère au boulevard Voltaire, du 22 au 28 juillet – Déviation par le boulevard Voltaire et l'avenue Adolphe-Figuet (travaux d'alimentation des barrières du parking en enclos) ;
- **2, rue Gaillard**, du 22 au 27 juillet – Déviation par le cours Pierre-Didier, le boulevard de la Libération et la rue Paul-Bert (travaux sur le réseau de Télécommunication) ;
- **Rue de l'Armillerie**, de la rue du Mouton à la rue de l'Écosserie, du 23 au 26 juillet – Déviation par la côte des Cordeliers, les quais Ulysse-Chevalier, Dauphin et Sainte-Claire, la côte des Masses, le cours Pierre-Didier, la rue et la place Jacquemart (travaux sur réseaux ou ouvrages d'eau potable).

Circulation alternée avec vitesse limitée à 30 km/h et stationnement neutralisé au droit du chantier

- **Avenue Emile-Zola**, de la rue de la Pierrotte à la rue Sylvain-Marnier, du 10 au 16 juillet (réfection d'un tampon) ;
- **15, avenue Jean-Moulin (D538)**, du 22 au 25 juillet (travaux sur réseaux ou ouvrages d'eau potable) ;
- **7, allée Antoine-Laurent-de-Lavoisier**, du 23 au 25 juillet (travaux sur réseaux ou ouvrages d'eau potable).

Chaussée rétrécie avec vitesse limitée à 30 km/h et stationnement neutralisé au droit du chantier

- **Rue Roger-Seignobos**, de la rue Louis-Flachet à la rue Marcel-Pagnol, du 15 au 26 juillet (réaménagement du trottoir Est).